

V^E COLLOQUE TIC & TERRITOIRE : QUELS DEVELOPPEMENTS ?

Université de Franche Comté, Besançon, 9-10 juin 2006

ECONOMIE DU SAVOIR & INTELLIGENCE TERRITORIALE

Les nouveaux paradigmes des pôles de compétence et réseaux de compétitivité

Laura Garcia Vitoria

Directrice scientifique du Réseau européen des Villes Numériques
Présidente d'ARENOTECH

L'objectif de notre intervention sera de présenter une brève synthèse de nos observations relatives à la genèse de ce qui apparaît de plus en plus aux experts des villes numériques et villes de la connaissance comme une nouvelle cartographie économique de nos territoires. L'expression même de « nouvelle cartographie » fait aujourd'hui peur et est même l'objet de fantasmes multiples et de considérations dépassées. Aussi, avant même que d'évoquer des profils nouveaux de rapports entre entreprises et territoires, on énumérera ainsi en introduction quelques tabous socioculturels occultant aux yeux de certains acteurs toute visibilité sur les mutations territoriales en cours.

ECONOMIE DU SAVOIR & INTELLIGENCE TERRITORIALE

1. Des dispositifs de collaboration à construire

Les pôles de compétitivité - on sait la sémantique dénominateur riche - nous préférons au RVN évoquer des polarités économiques et surtout des réseaux territoriaux de compétences - et autres formes de clusters ont naturellement contribué à mettre en lumière ces mutations, craintes et plus encore faiblesses au travers notamment de l'absence dans de nombreuses régions observées d'infrastructures et d'outils de collaborations qui apparaissent inexistantes, défaillants ou inadaptés. Les sources et raisons d'être de cet état de fait aujourd'hui reconnu par les entités les plus autorisées - aussi bien à Paris qu'à Bruxelles pour ce qui est de certains pays - sont nombreuses. Leur prise en compte est indispensable pour inverser tout un ensemble de processus et contribuer à créer de nouveaux dispositifs de collaborations à l'échelle territoriale au service du développement économique.

A - Une prise en compte souvent archaïque de la gestion de l'identité territoriale et de son impact sur l'attractivité économique d'une ville ou d'une région. François Gilbert (Université de Lyon II) évoque ainsi dans ses travaux l'importance d'une bonne connaissance des processus de constitution de l'identité spatiale des territoires et de leur nécessaire prise en compte dans les stratégies de marketing territorial à l'égard des entreprises. Nous renvoyons ici aux travaux d'Elisabeth Dupoirier sur le statut même de l'identité territoriale en Europe en termes de sociologie politique européenne comparée.

B - Une fréquente absence de vision globale précisément (à l'échelle européenne notamment) sur les interactions et mécanismes d'interaction à l'œuvre dans la compétition

entrepreneuriale et territoriale en Europe et à l'échelle internationale. C'est toute la question du rôle des acteurs de l'intelligence territoriale dont la place dans la gestion locale est encore très inégale selon les territoires européens pris en considération. Le RVN s'efforce de créer à cet égard une panoplie d'outils collaboratifs dont les différents acteurs pourront disposer à l'avenir, ainsi que, sur la demande de la DIACT, un cadre de collaboration réellement efficace.

C - Les désastres engendrés par des interventionnismes étatiques à l'échelle des territoires inappropriés et à bout de souffle et l'attitude d'institutions nationales totalement incapables de tourner la page d'une inscription locale multiséculaire de l'action de l'état. Les succès des collectivités territoriales espagnoles sont en grande partie dus, on le sait, à leur liberté d'action sur le sujet qui précisément nous concerne aujourd'hui. Quelles vont être en effet les dix régions de l'Europe des 25 qui vont connaître les plus fortes croissances de l'emploi d'ici à 2010 ? Nos collègues d'Horizons Régions viennent de les publier, avec une estimation qui nous semble tout à fait pertinente de leur croissance annuelle moyenne de 2005 à 2010. Les Iles Canaries (2,5%) arrivent en tête - j'ai présenté récemment à la Chambre de commerce de Las Palmas une analyse détaillée de leur réussite en matière de collaboration entre acteurs - ; elles sont suivies par les Iles Baléares (+é,4%) et surtout par la Communauté de Valence (+2,4) qui a eu pour particularité de mener de front la mise en place des infrastructures numériques sur la quasi-totalité de son territoire et la création d'outils de collaboration pour l'ensemble des acteurs économiques, culturels et institutionnels. Et ce n'est pas fini : la Région de Murcia - où nous allons nous rendre prochainement - arrive en cinquième position (+2,2), l'Andalousie en 6e (+1,9%) et la

Communauté de Madrid en 8e position (+1,8%). 6 collectivités donc parmi les 10 premières sur l'ensemble des 250 régions européennes.

II - Le « triangle inachevé » de l'attractivité et de la compétitivité

Qui dit polarité de compétences aujourd'hui dit évidemment trilogie « laboratoire - université - entreprises ».

Constations tout d'abord que manquent dans une telle énumération pourtant habituelle les responsables territoriaux eux-mêmes (et cette absence jusque dans les formulations les plus officielles s'avère bien évidemment singulièrement significative), mais également les acteurs culturels dont le rôle est si important dans les régions qui réussissent en termes de compétitivité et de création d'emplois.

Mais l'essentiel réside dans la très grande différence en Europe des liens entre les entités régionales et les trois acteurs de cette trilogie.

A - C'est tout particulièrement le cas bien sûr des activités de recherche et développement, où bien des territoires - en France notamment - n'ont nullement acté le fait qu'ils en étant un acteur tout à fait prédominant en matière de stratégies locales, d'accompagnement et bien évidemment de financement. La nouvelle cartographie que nous avons évoquée ne leur laisse pourtant aucun choix pour ce qui est de ce leadership dont certaines se passeraient à l'évidence volontiers. De petites villes parfois n'hésitent pas à accompagner un tel défi, aux Pays-Bas (on retiendra l'exemple d'Almere, près d'Amsterdam).

B - La difficulté à concevoir des programmes de territoires de la connaissance, un territoire qui place la collectivité territoriale dans la position d'accompagnateur de la formation de chaque habitant, caractérise bien des acteurs. Les exemples finlandais s'avèrent

ici particulièrement significatifs, avec 450 villes qui y prennent en charge de vrais programmes de formation tout au long de la vie. Regardons le fonctionnement du centre d'inspiration de Lahti ou les axes de développement d'une ville comme Tampere que nous avons eu l'occasion d'accompagner à ses débuts.

C - Les nouveaux rapports avec les entreprises dépendent quant à eux précisément très largement des collaborations internationales que les collectivités pourront leur faciliter et singulièrement la mutualisation de marchés que les acteurs territoriaux pourront obtenir grâce à des démarches renforcées de coopération décentralisée en la matière. C'est le débat préféré des représentants des collectivités présentes chaque année au CEBIT de Hanovre !

III - L'avènement d'une coopération territoriale.

La coopération territoriale est aujourd'hui en réalité au cœur de tous les débats sur le développement des territoires européens à l'horizon 2030.

A - On connaît au sein de certaines aires culturelles le refus quasi-idéologique du constat de compétition entre territoires mêmes au sein d'un espace national. De récents textes commentant l'action de la DIACT évoquent ainsi, en ce qui concerne les pôles de compétitivité, rien que moins que la « prostitution territoriale » - un nouveau concept qui devrait faire fureur chez ceux qui n'ont pas lu « L'économie pour les nuls » : d'aucuns n'évoquent-ils pas une nécessaire « péréquation entre territoires ».

B - Coopération, car - même les petites entreprises le savent - les deux termes de collaboration et de compétitivité ont toujours été liés dans une grande partie de

l'histoire économique européenne. Nos années seront en effet celles d'un marketing territorial pour lesquelles les frontières n'auront naturellement plus la moindre importance. Des années - comme je le disais dans une récente communication à l'Institut de Prospective Technologique de Séville qui rassemble les prospectivistes de la Commission Européenne - où les territoires retrouveront d'abord la quintessence de leur passé, la succession de leurs activités, la mise en avant de l'identité évoquée précédemment. Celles qui y réussiront réussiront également à innover : « identité - innovation - attractivité » apparaît ainsi comme une autre trilogie forte. Un peu partout en Europe, la coopération, c'est d'abord une boîte à outils basée sur ces trois vecteurs : pensons à l'Autriche (les services aux entreprises virtuelles en Carinthie), aux Pays Baltes (l'exemple de Tallin en Estonie est ici particulièrement significatif) et bien évidemment à la Catalogne qui en a fait, chacun le sait, la base même de son développement (nous préparons pour l'automne un séminaire à Barcelone sur ce sujet, en liaison avec plusieurs petites villes catalanes qui ont choisi de mettre en oeuvre une telle stratégie depuis parfois maintenant une dizaine d'années).

C - L'essentiel à noter ici est que les technologies de la connaissance et singulièrement les outils numériques dont nous disposerons dans les années qui viennent mettront en relief et contribueront grandement à mettre en avant de tels processus. En cela, et pour bien d'autres raisons d'ailleurs, l'économie du savoir se traduira d'abord par une telle coopération. De Linz à Turku, de Saragosse à Brême, nous trouvons partout les illustrations d'une telle définition.

En conclusion, il est essentiel de souligner combien de récentes pseudo-analyses sociétales peuvent aujourd'hui être une source d'errements quant aux grands axes

de prospective territoriale qui s'esquissent aujourd'hui d'une « intelligence collective » qui serait tout simplement oubliée des impératifs de la compétitivité. Jean-Claude Prager, dans ses récents ouvrages, a bien noté à l'inverse les composantes majeures à prendre en compte : l'innovation dans la gouvernance territoriale, la rigueur de l'élaboration des diagnostics économiques locaux, une offre de services aux entreprises d'un haut niveau de professionnalisation et surtout l'essentiel : « une implication personnelle et de tous les instants des dirigeants politiques au plus haut niveau aux côtés des entreprises et des chercheurs ».

Des paradigmes de coopération et de coopération qui, comme je le disais dans une récente intervention à Timisoara, mais aussi dans des conférences à Marrakech, Fez et Tunis, rendent totalement indissociables des stratégies de construction de savoirs et de gouvernance des territoires. C'est surtout à cette fin que nous accompagnons les pôles de compétitivité et réseaux d'excellence - sur des chantiers européens comme ceux que j'évoquerai à l'Université de Reims le 1er juin prochain et dans le cadre de collaborations comme celles que nous tentons de mettre en place avec les zones économiques spéciales russes que j'analyserai au Sénat le 6 juin -. C'est dans le cadre de ce colloque de Besançon que je me propose donc d'en analyser ainsi les mécanismes et vecteurs de réussite et d'échecs pour nos villes et territoires.